

INFOS



Veuliac



Cabinet médical



Impasse de la Paix

n°60 - Décembre 2020

BULLETIN MUNICIPAL

Services municipaux

MAIRIE DE NEULLIAC

Rue de la Mairie 56300 Neulliac

☎ : 02.97.39.60.14 - Fax : 02.97.39.65.36

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Anne-Marie GHIRARDINI :

mairie.neulliac.secretariat@wanadoo.fr

Anne-Marie LE TULZO :

mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr



RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : neulliac.fr

Cuisine faite à base de produits de saison.

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une grande majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie BIGOT

biblio.neulliac@wanadoo.fr

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie BIGOT



SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : neulliac.fr

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

Guénolla LECADRE

06.43.76.04.67





L'édito du maire

Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,

L'année 2020 se termine comme elle a commencé avec la présence de la Covid-19.

Cette longue période est éprouvante pour tout le monde. Au-delà des problèmes économiques réels, c'est aussi le manque de lien social qui devient préoccupant. Dans toutes les communes, les commerçants et les associations souffrent de cette situation. Pour autant, il faut rester optimiste et aller de l'avant.

C'est ce que la municipalité s'efforce de faire avec un programme de travaux destiné à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune.



Le budget d'investissement atteindra cette année le million d'euros. En premier, les enfouissements de réseaux dans le bourg qui seront achevés en début d'année prochaine. Le programme de voirie 2020 ainsi que l'aménagement de l'impasse de la paix lors du dernier trimestre représentent un montant avoisinant les 200 000 euros. La construction de la boulangerie avance à un bon rythme avec une ouverture prévue en mai ou juin 2021. Quant au cabinet médical, il est terminé et n'attend plus qu'un praticien. Nous y travaillons d'arrache-pied mais pour l'instant nous n'avons pas de confirmation d'installation. Enfin, un mot sur la fermeture de la pharmacie qui m'a laissé un goût amer surtout pour les raisons évoquées par la pharmacienne qui sont infondées.

Pour l'année à venir, nous allons réaliser le goudronnage, les espaces verts et les aménagements sécuritaires du centre-bourg et des rues adjacentes ce qui donnera une image valorisante de notre cité. Tous ces investissements inciteront sans aucun doute de nouveaux habitants à s'installer dans notre commune. Je suis conscient des désagréments que cela occasionnera mais nous ferons en sorte de les limiter.

L'étude pour l'aménagement du futur lotissement « les jardins du bocage » est lancée, une vingtaine de terrains sera commercialisée en fin d'année prochaine. Nous espérons le même succès qu'avec le lotissement « Park Men Braz » où les cinq lots ont été vendus très rapidement, ce dont je me félicite.

Dès le début de l'année 2021, j'attends des propositions de la commission enfance-jeunesse concernant l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires. C'est un engagement que nous souhaitons mettre en place seuls ou en partenariat avec d'autres communes, tout ceci dépendra bien sûr du budget nécessaire.

Concernant la gouvernance de Pontivy Communauté, je tiens à remercier les conseillers communautaires de m'avoir élu au poste de vice-président en charge de l'eau potable, l'assainissement et la Gémapi. Six autres membres du conseil municipal sont présents dans des commissions décrites dans ce bulletin. Nous serons force de proposition pour notre commune mais toujours dans un intérêt communautaire.

Enfin, dans les conditions sanitaires actuelles, nous sommes contraints d'annuler la cérémonie des vœux et le repas de nos aînés.

Dans l'attente de jours meilleurs, je vous souhaite des fêtes de fin d'année belles et apaisées.

Jean-Pierre le PONNER
Maire de Neulliac
Vice-président de Pontivy Communauté

Vie municipale

SOMMAIRE

Vie municipale
Pages 4 à 16

Vie associative
Pages 19 à 23

Vie scolaire
Pages 17 à 19

Vie pratique
Pages 24 à 27

ANNULATION DES VŒUX DU MAIRE

Compte tenu de la situation sanitaire que nous connaissons actuellement, nous n'organiserons malheureusement pas la cérémonie des vœux du maire au cours du mois de janvier 2021.

ÉTAT CIVIL (janvier à novembre 2020)

NAISSANCES

03/02 - HAMON Jade

18/02 - GAURION Yanis

02/06 - LE BOURHIS Chloé, LE BOURHIS Maddy, LE BOURHIS Noam

19/08 - JEGOUREL Valentine

29/08 - VANMERRIS Tao

08/10 - LE VAILLANT Gabin

MARIAGE

19/09 - JAN Allisson & SMITH Matthew

DÉCÈS

06/01 - HALLOY Bernard

26/01 - TALMON Yvette (née LE MOUËLLIC)

02/02 - DUNSTAN Charles

06/04 - ROBIN Raymond

23/05 - LE GUINIEC Anne Marie (née LE STRAT)

07/06 - LE DORTZ Christian

08/06 - JEGO Angèle (née LE TROUHER)

12/06 - LE MOUËLLIC François

23/07 - SERVEL Marcelle (née MAINGUY)

03/11 - CHAUAUDRA Olivier

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



ADAPTATION sera le mot de l'année pour la bibliothèque municipale durant cette année 2020 car, pour ne pas subir la situation, il a fallu agir tout en respectant un protocole sanitaire et les gestes barrières. Il a fallu s'adapter oui, se réinventer, innover, afin de garder le lien avec nos publics.

Entre confinement et déconfinement, certaines animations ou expositions n'ont pas pu avoir lieu. Cependant, la bibliothèque fut ouverte cet été. Les animations contes, que ce soit en extérieur ou à l'intérieur, ont ravi les plus jeunes. Une animation sur console de jeu vidéo a remporté un vif succès auprès de nos ados et pré-ados.

La mise en place, dès le mois de mai, du service Drive de la bibliothèque a contribué à garder ce plaisir de découverte et d'imaginaire que procure la lecture d'un livre. Alors, certes la boîte à lire quant à elle reste fermée et nous devons rester vigilants.

Restons en lien grâce au site internet de la commune, la boîte mail et la page Facebook de la bibliothèque, qui fut créée pendant le 1^{er} confinement et qui a déjà 80 abonnés. Tous les moyens mis à notre disposition nous permettent de continuer à faire vivre ce service de lecture public malgré la situation exceptionnelle que nous traversons. Côté investissement, le rayon romans adultes est mis à l'honneur avec 110 nouvelles acquisitions mêlant policiers, humour, amour, suspense, science-fiction, témoignage et terroir.

Dans les projets 2021, une exposition "JARDINER NATURELLEMENT" aura lieu du 24 mars au 21 avril inclus. Pour les jardiniers soucieux de tenir compte de la nature telle qu'elle est, de la respecter, et ainsi de respecter notre environnement. Des engrais naturels au fait de favoriser les petites bêtes auxiliaires en passant par le compost et les cycles lunaires, cette exposition vous donnera quelques clés et conseils. À cette occasion, la bibliothèque, en partenariat avec Sébastien Jégourel chef cuisinier au restaurant scolaire, mettra en place une grainothèque.

Oui les mots de 2021 seront ÉCHANGE et PARTAGE, alors à très vite !

Magalie Bigot, responsable de la bibliothèque de Neulliac

Catalogue en ligne : <https://neulliac-pom.c3rb.org>

Mail : biblio.neulliac@wanadoo.fr

Site de la commune : <https://www.neulliac.fr>

CÉRÉMONIE DE QUERLOGODEN

La commune de Neulliac était cette année organisatrice de la cérémonie qui a eu lieu le dimanche 26 juillet 2020 dans des conditions particulières liées à la situation sanitaire imposée par la Covid-19.



AMÉLIORATION DU DÉBIT ADSL

Afin d'améliorer le réseau haut débit ADSL de deux secteurs de Neulliac, Le Moustoir et ses environs ainsi que Le Stumo et ses environs, le syndicat mixte Mégalis Bretagne a procédé à des travaux conséquents sur le réseau téléphonique. Ils sont financés par Pontivy Communauté, le département du Morbihan et la région Bretagne. Deux armoires téléphoniques ont déjà été installées début 2020. Au cours du mois d'août, les agents de l'entreprise RESO de Baud ont mis en place de nouvelles gaines entre le bourg et Le Moustoir. Une autre entreprise est intervenue courant octobre pour passer de nouveaux câbles. Toutes ces opérations consistent à remplacer le câble de cuivre situé entre le central téléphonique et l'armoire (NRA-ZO) par de la fibre optique.



Les clients de ces deux secteurs pourront bénéficier prochainement (fin 2020 ou début 2021 si tout se passe bien) d'une montée en débit et donc d'un meilleur accès à Internet. Ils restent toujours raccordés au cuivre mais voient leur débit boosté grâce à ces portions de fibre optique ajoutées sur le réseau de la commune. Les villages directement concernés par cette amélioration sont : ***Le Stumo - Le Perzo - Le Clézio - Coh Carmès - Saint Samson - Kergicquel - Pen Poulo et Le Moustoir - Bolumet - Le Golut - Guerlemaing - Guernanlay - Restériard.***

L'antenne Orange, installée depuis fin 2019 à Nervenac, a été activée le 28 octobre 2020. Nous espérons que cette activation permettra d'améliorer considérablement le réseau mobile dans la commune, dans le secteur du bourg notamment, où le réseau était de très mauvaise qualité.

VISITES GUIDÉES À CARMÈS

La chapelle Notre Dame de Carmès a accueilli 1 736 personnes lors des visites guidées proposées dans le cadre du circuit de l'édition 2020 de l'Art dans les chapelles du 18 juillet au 20 septembre 2020 avec les deux guides de la commune : Sarah Blandel et Florence Jégado.

Lancement de la 29ème édition de l'Art dans les chapelles le samedi 18 juillet 2020 au sein de la chapelle Notre Dame de Carmès.

De gauche à droite : Jean-Claude Stéphan, président des Amis de la chapelle ; Sarah Blandel, guide ; Eliane Fraboulet, trésorière des Amis de la chapelle ; Philippe Boivin, président de l'Art dans les chapelles ; Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Lors des deux après-midis du samedi 19 et du dimanche 20 septembre 2020, quatre bénévoles de l'association Les Amis de la chapelle de Carmès ont œuvré sans relâche pour accueillir les visiteurs et leur faire visiter leur joyau.

Près de 170 visiteurs ont ainsi pu profiter de la richesse que propose ce site patrimonial en commençant par le chœur de la chapelle tout récemment restauré à hauteur de 337 000 € HT par la commune qui a bénéficié de plusieurs subventions et d'une participation de l'association.

La visite guidée se prolongeait en passant par l'étage de la sacristie où se trouvent les célèbres lambris du XVème siècle de la chapelle retraçant l'histoire de Catherine d'Alexandrie, plus connue sous le nom de Sainte Catherine.

Le dimanche, en début d'après-midi, Géraldine Fray, qui a assuré la restauration de peintures sur le site, est venue présenter son travail. L'association et la commune l'ont remercié pour son implication remarquable avant, pendant et après le chantier.

La commune de Neulliac remercie les bénévoles de l'association Les Amis de la chapelle de Carmès pour son implication au fil des années et pour son engagement lors de ces journées du patrimoine qui demandaient cette année quelques aménagements particuliers par rapport à la situation sanitaire que nous connaissons. Un remerciement tout particulier aux quatre bénévoles présents durant ces deux après-midis : Éliane Fraboulet, Jean-Claude Stéphan, Émile Le Cunff et Vincent Allanic que les visiteurs ont apprécié pour leur accueil et la qualité de leurs interventions.



ANIMATION AU DOMICILE PARTAGÉ



C'est un bel après midi de partage et d'émotions qui s'est déroulé vendredi 28 août au domicile partagé Les Eucalyptus.

Une animation musicale organisée par le duo BAM a fait découvrir des chansons d'amour, de révoltes et de bistrot aux résidents et aux membres du personnel.

Quel bonheur de voir les étincelles briller dans les yeux, les applaudissements, les rires, les quelques balbutiements sur les lèvres pour accompagner une chanson connue !

Ce moment de convivialité et de bienveillance s'est terminé par un goûter collectif.

TRAVAUX DE LA BOULANGERIE



Chaque mercredi, un point est effectué sur l'avancée des travaux de la future boulangerie. Malgré la situation sanitaire que nous connaissons, les travaux se déroulent dans les temps et nous espérons tous une ouverture rapide du commerce au cours de l'année 2021.

De gauche à droite : Benjamin Daniel, futur boulanger de la commune ; Océane Giordani, architecte ; Stéphanie Le Bollan, conseillère déléguée à l'artisanat et au commerce ; Christian Motreff, adjoint aux travaux et à l'urbanisme ; Stéphane Le Bihan, maçon.

Les élus municipaux effectuent régulièrement le tour des travaux réalisés et restant à réaliser en présence de l'architecte chargée du projet, Océane Giordani du cabinet STUMM architectures de St Connan (22) ainsi que le futur boulanger de la commune, Benjamin Daniel, qui est venu se présenter au conseil municipal du lundi 19 octobre 2020.

Benjamin Daniel, âgé de 36 ans, a longtemps pratiqué son métier à Paris puis à Boulogne Billancourt. Il est originaire de Plounévez-Quintin et il est revenu depuis peu en Bretagne. Il est salarié à Rostrenen actuellement et suit de près le chantier de Neulliac depuis le début. Il est très impliqué et il a hâte, comme tous les habitants de la commune, d'ouvrir ce futur commerce au cours de l'année 2021.

Les idées ne lui manquent pas et Benjamin sera ravi d'accueillir ses futurs clients dans un commerce entièrement repensé. La boulangerie est un atout important pour notre commune. Nous espérons que ce lieu deviendra un lieu incontournable qui permettra de redynamiser notre bourg.





CABINET MÉDICAL

Depuis le mois d'octobre 2020, les travaux du cabinet médical sont terminés. Ce bâtiment est un véritable atout pour l'accueil d'un futur médecin dont la recherche active, à l'aide d'un cabinet de recrutement spécialisé, nous a permis de rencontrer plusieurs professionnels dont un médecin exerçant actuellement en Corse, toujours intéressé par notre structure. Si ce recrutement ne devait pas se concrétiser, d'autres pistes restent à l'étude : bien évidemment poursuite de la recherche d'un médecin libéral ; cabinet secondaire rattaché à une maison de santé (activité libérale) ; cabinet médical secondaire rattaché à un centre de santé (salariat) ; en cas d'absence de recrutement d'un médecin, accueil d'une profession exerçant dans le domaine de la santé.



La pharmacie a été fermée le 30 septembre 2020 avec la perte concomitante de la licence ce qui ne laisse aucune possibilité de réouverture sauf à transférer une autre licence existante ailleurs à Neulliac. Le conseil municipal tient à rappeler que la pharmacienne a précédemment refusé deux propositions d'achat.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

La municipalité a reconduit l'opération « argent de poche » au cours des vacances de la Toussaint. C'est une opération destinée aux jeunes Neulliacois âgés de 16-17 ans qui leur permet de s'impliquer dans la vie de la commune en effectuant des petits chantiers de proximité et/ou des actions citoyennes.

Trois jeunes filles ont répondu présentes : Lynéa, Léa et Laura. Elles ont procédé au nettoyage des bâtiments communaux puis elles ont fait quelques petits travaux d'extérieur. Leur encadrement a été assuré par Guénolla, Evelyne, Florence et Coralie. Les trois jeunes volontaires ont été rémunérées à hauteur de 15 € la demi-journée (trois heures).



PIÉGEAGE DES RAGONDINS



Le lancement de la campagne de piégeage de ragondins a été effectué le 5 novembre, pour une durée de quatre semaines.

Jean-Pierre Le Ponner et le conseiller municipal référent, Dominique Dubois, ont rencontré en amont les dix piégeurs de nuisibles.

En Morbihan, ce sont entre 15 000 et 20 000 sujets qui sont capturés chaque année, dont 9 000 rats musqués.

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 mettant fin aux combats de la Première Guerre Mondiale s'est tenue en comité très restreint durant cette nouvelle période de confinement. Le Maire, Jean-Pierre Le Ponner ; la 1^{ère} adjointe, Véronique Bandel ; la présidente de l'UNC, Christiane Guarch ; deux porte-drapeaux, Nicole Le Mouellic et Christian Le Ninan ont ainsi honoré la mémoire des soldats morts pour la France.

TRAVAUX IMPASSE DE LA PAIX



Au cours de la soirée du vendredi 23 octobre, les habitants concernés par les futurs travaux de voirie de l'impasse de la Paix ont été invités par la municipalité. Le Maire, Jean-Pierre Le Ponner, et l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme, Christian Motreff, ont présenté les différentes transformations qui ont été apportées à l'impasse qui dessert deux lotissements : la Résidence du Clos Lannec et Park Men Braz.

Les riverains ont écouté avec attention les explications de Christian Motreff qui leur a montré le plan de réalisation des travaux parmi lesquels : la modification de l'emplacement des conteneurs à déchets, la création d'un trottoir au même niveau que la route, la création de fossés, l'enfouissement d'une partie du réseau électrique avant la réfection complète de la voirie.

Quelques suggestions ont été proposées par les habitants pour réduire la vitesse de certaines personnes qui ont tendance à rouler vite dans cette zone pavillonnaire. Un plateau a été aménagé afin de casser la vitesse des véhicules empruntant la voie.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage au cours du mois de novembre et la maîtrise d'œuvre était assurée par le bureau d'études Nicolas Associés de Pontivy.



Entrée de l'impasse de la Paix



Enrobé réalisé le 27 novembre

CCAS : DISTRIBUTION DE COLIS

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, le repas annuel du CCAS qui a lieu traditionnellement fin janvier est annulé. Les membres du CCAS n'ont souhaité prendre aucun risque vis-à-vis de nos aînés et ont préféré remplacer le repas par une distribution de colis. Cela concerne toutes les Neulliacaises et tous les Neulliacais âgés de 74 ans et plus. Les colis seront offerts par les référents de quartiers du 19 au 23 décembre 2020 en respectant les gestes barrières et le port du masque bien entendu.

Nous remercions Damienne LAUNAY pour son implication durant de nombreuses années au sein du CCAS en tant que représentante du groupe d'entraide mutuelle de Pontivy, Le Pas Sage. Nous recherchons une personne de la commune pour la remplacer. Contactez la mairie si cela vous intéresse.

CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE JUILLET À OCTOBRE 2020
(liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune www.neulliac.fr)

Séance du 27 juillet 2020 - absente excusée : Louise-Marie GUEGAN
donne pouvoir à Stéphanie LE BOLLAN

Séance du 19 octobre 2020 - absente excusée : Marie-Louise MADORÉ
donne pouvoir à Loïc PLANCHON

Revitalisation du centre bourg

Maîtrise d'œuvre Boulangerie et Cabinet médical : Avenants missions OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination)

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la proposition d'honoraires du cabinet d'architecture STUMM, Maître d'œuvre, pour assurer les missions d'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie et de réhabilitation de l'ancien presbytère en cabinet médical. Il précise que cette mission d'OPC n'avait pas été prévue lors de la consultation de la maîtrise d'œuvre. Le cabinet d'architecture STUMM propose une rémunération au pourcentage du montant des travaux, calcul habituel sur ce type de mission, de l'ordre de 1,5% pour chaque opération.

- Avenant n°2 : Réhabilitation de la boulangerie (500 000,00 € HT) : 1,5 % soit 7 500,00 € HT
- Avenant n°2 : Réhabilitation du presbytère en cabinet médical (100 000,00 € HT) : 1,5 % soit 1 500,00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Valide ces deux avenants comme suscités,

Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ces missions OPC.

Réhabilitation de la boulangerie :

Avenant n° 1 - lot n° 3 – gros œuvre – Entreprise LE BIHAN

Monsieur le maire soumet au conseil municipal l'avenant n°1 de l'entreprise LE BIHAN relatif à des travaux supplémentaires de maçonnerie suite à l'analyse des sols pour un montant de 22 964,50 € HT (27 557,40 € TTC) représentant une augmentation de 17,30 % et porterait donc le marché de 132 850,85 € HT à 155 815,35 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention,

Valide l'avenant n°1 de l'entreprise LE BIHAN pour un montant de 22 964,50 € TTC,

Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ces travaux supplémentaires de maçonnerie.

Autorise le maire à solliciter des subventions complémentaires au vu de cet avenant n°1.



Réhabilitation de l'ancien presbytère en cabinet médical :

Avenant n° 1 - lot n° 1 - gros œuvre - Entreprise LE BIHAN

Monsieur le maire soumet au conseil municipal l'avenant n°1 de l'entreprise LE BIHAN, Lot n°1, relatif au déplacement du coffret électrique du cabinet médical et des travaux supplémentaires à prévoir pour un montant de 150,80 € HT (180,96 € TTC) représentant une augmentation de 0,83 % et porterait donc le marché de 18 123,70 € HT à 18 274,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Valide l'avenant n°1 de l'entreprise LE BIHAN pour un montant de 150,80 € HT (180,96 € TTC)

Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ces travaux supplémentaires.



Lotissements

Lotissement « les jardins du bocage » : lancement de consultation pour la maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que l'arrêté préfectoral en date du 22 mars 2013 déclarait d'utilité publique le projet de réalisation du lotissement communal « Les Jardins du Bocage » situé à l'angle de la Rue de Kérentrée et de la RD 767 sur la commune de NEULLIAC.

Monsieur le maire précise que lors de la séance du 27 octobre 2015 le conseil municipal avait décidé de créer un budget pour le lotissement « les jardins du bocage à compter du 1er novembre 2015.

Monsieur le maire informe l'assemblée que tous les lots du lotissement « Park Men Braz » ont été vendus.

Considérant qu'il est nécessaire de lancer une consultation visant à retenir un maître d'œuvre pour aménager le lotissement « les jardins du bocage »,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour lancer la consultation visant à retenir un maître d'œuvre et ainsi faire procéder à toutes les démarches nécessaires au projet ;

Autorise Monsieur le Maire à déposer toutes demandes éventuelles de subvention relative à ce projet.

Lotissement « les chênes » : modification du prix de vente des terrains

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 21 mai 2014 à 26 € TTC le prix de vente au m². Il précise qu'il reste 4 lots à vendre dans le lotissement « les chênes ».

Monsieur le maire propose de diminuer le prix de vente des terrains restants afin de les rendre plus attractifs pour clore le lotissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité fixe le prix du m² à 19 € TTC.



Lotissement Les Chênes - 4 lots à vendre :

- Lot 1 de 463 m² soit 8 797 € TTC
- Lot 8 de 449 m² soit 8 531 € TTC
- Lot 9 de 580 m² soit 11 020 € TTC
- Lot 11 de 489 m² soit 9 291 € TTC

N'hésitez pas à demander des renseignements et des documents à la mairie ou en nous contactant par mail : adjoints.neulliac@orange.fr.



Écoles

Révision des tarifs du restaurant scolaire municipal - Fourniture de repas à la commune de St Aignan - Fourniture de repas à l'école privée St Joseph de Kergrist

Monsieur le maire et le bureau municipal proposent une hausse de 0,10 € par repas.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le prix du repas n'a pas été revalorisé depuis 2017 et que le coût des matières premières a augmenté.

Le conseil municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention, fixe, à compter du 01 septembre 2020, les tarifs comme suit :

Commune de Neulliac :

Enfant de Neulliac	3,40 €
Pour le 3 ^e enfant (quand les 3 déjeunent à la cantine)	2,40 €
Enfant extérieur	3,90 €
Personnel communal	5,30 €
Instituteurs	6,00 €
Personnes âgées	7,60 €



Commune de St Aignan :

Enfants	2,70 €
Adultes	5,00 €

École privée St Joseph de Kergrist :

Enfants (y compris portage)	3,00 €
Adultes (y compris portage)	5,00 €

Révision des tarifs de la garderie périscolaire municipale

Monsieur le maire et le bureau municipal proposent le maintien des tarifs actuels pour la garderie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de garderie, à compter du 01 septembre 2020, comme suit :

0,90 € la ½ heure pour les enfants de Neulliac

1,10 € la ½ heure pour les enfants extérieurs

10 € la ½ heure pour tout dépassement d'horaire, sachant que toute demi-heure commencée est due,

0,70 € le goûter par enfant

Les horaires de la garderie sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Ouverture de 7h15 à 8h30 le matin et de 16h15 à 19h00 le soir. Tout dépassement d'horaire sera facturé comme énoncé ci-dessus.

Demande d'aide exceptionnelle école privée de Neulliac

Madame Véronique BLANDEL, adjointe au maire, présente le bilan financier présenté par l'OGEC qui fait apparaître un déficit de 3 459 € dû à la crise sanitaire liée au COVID 19. En effet, plusieurs manifestations ont dû être annulées et propose d'attribuer une aide exceptionnelle de 3 500 à l'école St Joseph de Neulliac. Monsieur le maire propose aussi de verser cette même somme à l'école publique les 4 saisons pour financer divers projets. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :
De verser une aide exceptionnelle de 3 500 € à l'école privée St Joseph de Neulliac
De verser une aide exceptionnelle de 3 500 € à l'école publique les 4 saisons de Neulliac
Dit que les crédits sont prévus au chapitre 67 – compte 6748 Autres subventions exceptionnelles.

École Diwan : demande de révision de la subvention

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la demande de l'école Diwan de Pontivy sollicitant une révision de la subvention pour les deux élèves de Neulliac accueillis dans cet établissement en classe bilingue qui est actuellement de 100 €/élève (délibération n° 07-08/06/2020).
Considérant que la commune n'a pas de filière bilingue et qu'elle souhaite soutenir la culture bretonne,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide d'augmenter de 150 €/élève scolarisé à l'école Diwan de Pontivy ce qui porte la subvention à 250 €/enfant à compter de l'année 2020,
Dit que cette subvention sera versée annuellement,
Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal au compte 6574.

Autres délibérations

Panneaux de signalisation : phase 2

Dans la continuité de la phase 1 du mois de juin, la commune souhaite poursuivre le renouvellement de la signalisation des lieux-dits.

Un devis de la société SPM22 est présenté en conseil pour un montant de 4 407,16 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE ce devis.

Projet changement de panneau à Guerlogoden

Une proposition de nouveau panneau est présentée aux conseillers avec deux critères principaux : un panneau qui tiendra dans le temps et en extérieur ainsi qu'un nouveau visuel. Il s'agit d'un panneau en stratimage d'une épaisseur de 6 mm.

L'entreprise sigma systems, basée à Quimper, a été choisie car elle détient le visuel d'origine et a travaillé récemment à l'élaboration de panneaux en Stratimage avec la commune de Cléguérec.

L'UNC de Neulliac a été consultée pour donner un avis sur ce nouveau panneau et ses membres sont favorables au nouveau visuel proposé.

Loïc Planchon présente un devis de 806 € HT au conseil municipal et précise que ce montant sera divisé en quatre car les frais seront partagés entre les quatre communes qui organisent chaque année la commémoration (Neulliac, Kergrist, Saint Gerand et Pontivy) ce qui représente un coût de 201,50 € HT pour chaque commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

décide de valider le projet de changement de panneau à Guerlogoden,

autorise le maire à émettre un titre de 201,50 € à l'encontre des communes de Pontivy, Kergrist et Saint Gerand.



Le pupitre en granit (à gauche) accueillera bientôt un nouveau panneau (visuel à droite).

L'ensemble des quatre communes concernées a déjà validé le projet.





Prime exceptionnelle COVID-19

Conformément à l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la fonction publique territoriale, à l'article 11 de la loi de finances rectificative 2020-473 du 25 avril 2020 et au décret n° 2020-570 du 14 mai 2020, le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle COVID 19 pour valoriser, gratifier et remercier les agents qui ont assuré la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Le Maire propose, d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 dans la commune de NEULLIAC afin de valoriser « un surcroît de travail significatif durant cette période » au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'approuver le versement d'une prime exceptionnelle telle que définie ci-dessus

Donne tout pouvoir au maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Projet de jardinières

Afin d'embellir l'entrée sud du bourg de la commune, Monsieur Loïc Planchon, adjoint au maire, présente un projet pour changer les 14 jardinières en place. Les jardinières sont vieillissantes et il est souhaitable de les remplacer par des jardinières colorées.

Après plusieurs recherches et devis, le choix s'est porté sur deux types de jardinières proposées par l'entreprise Hortibreizh qui se trouve à Caudan pour un coût de 2 569,77 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet de changement de jardinières et autorise la maire à signer le devis de l'entreprise Hortibreizh pour un coût de 2 569,77 € HT.

Déclassement d'une portion de voie communale en vue de sa cession à l'EARL des Roses de Neulliac

L'EARL DES ROSES, sis à Kerlefen, souhaite devenir propriétaire d'une portion d'environ 100 mètres de la voie communale n° 51, située à Kerlefen, qui dessert son exploitation. Son projet est de faire un pont bascule pour peser les entrées de céréales sur sa ferme.

Cette cession concerne une surface évaluée à 100 m² environ à confirmer par document d'arpentage.

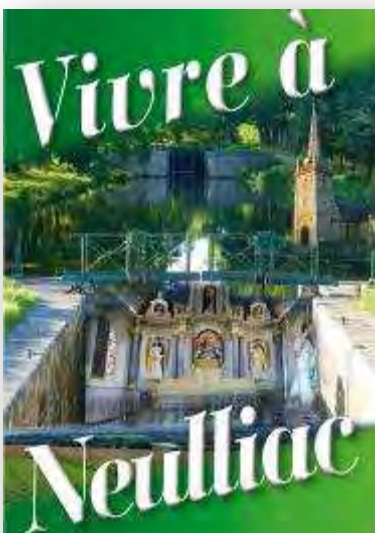
Toutefois, faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé.

L'article L. 141-3 du code de la voirie routière, modifié par la loi du 9 décembre 2004, dispense d'enquête publique les procédures de classement et de déclassement des voies communales, dès lors qu'il n'y a pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par ces voies.

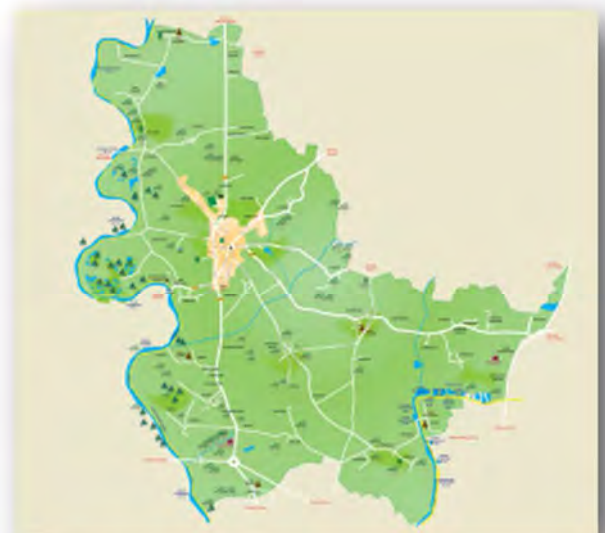
En l'espèce, le déclassement partiel la voie communale n° 51, située à Kerlefen, n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De constater la désaffectation de l'extrait de voie pour une surface avoisinant 100 m² à définir par document d'arpentage, les frais de géomètre étant à la charge du futur acquéreur ;
- D'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé communal ;
- D'autoriser la Maire à signer tous documents qui seraient nécessaires à l'effectivité dudit déclassement.



Chaque foyer recevra le livret d'accueil (page de couverture à gauche). Le plan de la commune (à droite) sera au milieu du livret.



Infos Pontivy Communauté

Vos élus de Neulliac sont présents dans 9 commissions (sur 14) de Pontivy Communauté

Développement économique, agriculture, enseignement supérieur et recherche : **William COLLIN**

Action sociale, petite enfance, santé : **Christian MOTREFF**

Finances : **Jean-Pierre LE PONNER**

Aménagement du territoire : **Christian MOTREFF**

Tourisme et patrimoine : **Véronique BLANDEL**

Conception et gestion des équipements communautaires : **Olivier CONRAD**

Culture, communication et évènementiel : **Loïc PLANCHON**

Eau potable, assainissement et GEMAPI : **Jean-Pierre LE PONNER (vice-président)**

Habitat : **Stéphanie LE BOLLAN**

Économie : Ambassadeurs de Pontivy Communauté

L'intercommunalité lance une campagne promotionnelle en vidéo

En cinq vidéos, l'intercommunalité met en lumière son territoire, par le prisme de plusieurs ambassadeurs : commerçants, médecin, doctorant, propriétaires d'un manoir, industriels.

Peut-être avez-vous déjà aperçu les ambassadeurs de Pontivy communauté dans des teasers sur les réseaux sociaux. Bientôt, ils apparaîtront dans les publicités des abribus. Et quand cela sera possible, dans les bandes-annonces du cinéma Rex. Ces ambassadeurs, eux-mêmes acteurs de Pontivy communauté, ont été choisis par l'intercommunalité pour mettre en valeur le territoire dans une campagne promotionnelle en vidéos.



Retrouvez toutes ces vidéos sur : www.pontivy-communaute.bzh

Conciergerie territoriale : Guide du nouvel arrivant

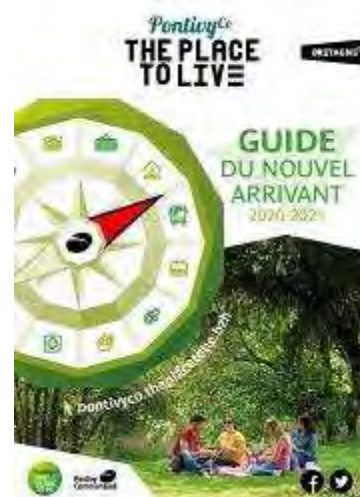
Les nouveaux arrivants salariés, entrepreneurs ou personnels mutés bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour faciliter leur intégration dans le territoire.

Pontivy Communauté met à votre disposition un guide du nouvel arrivant dans le cadre de la mise en place du service de la conciergerie territoriale.

Ce service est un accompagnement dédié pour identifier l'ensemble des prestations proposées par le territoire : recherche d'un logement, compilation des services publics, découverte de l'offre culturelle et de loisirs du territoire, aide à la recherche d'un job pour le conjoint, toute question qui vous passe par la tête...

Retrouvez ce guide en téléchargement sur : www.pontivy-communaute.bzh/conciergerie-territoriale/

Nathalie LIMOUX, dev-eco@pontivy-communaute.bzh, 02 97 25 01 70



Tour de France 2021



Nous y sommes ! Le parcours du Tour de France 2021 a été dévoilé le 1er novembre 2021 par Christian Prudhomme. Pontivy fait officiellement partie du Tour et du Grand Départ Bretagne 2021 comme ville arrivée lors de la 3ème étape Lorient – Pontivy le lundi 28 juin 2021! Sur le territoire, les communes de PLEUGRIFFET, RADENAC, GUERN, MALGUENAC seront traversées par le peloton et la caravane, avant une arrivée par la rue nationale, devant le Château des Rohan à PONTIVY.



Vie scolaire

ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

L'école publique fait le tour du monde

Cette année, le thème de l'école est la découverte des différents continents. Chaque période sera l'occasion d'une nouvelle escale. En première période, les enfants ont exploré Paris, Londres et Rome, comme le héros de l'album « Le loup qui voulait faire le tour du monde ».

Depuis le mois de novembre, c'est au tour de l'Afrique. Il est tout à fait possible qu'une petite escale au Pôle Nord ait lieu en décembre. Suivront l'Asie, l'Océanie et enfin l'Amérique.

Afin de rendre le mois de décembre toujours aussi festif malgré l'impossibilité de faire l'arbre de Noël, les élèves organiseront avec les maîtresses leur propre petit spectacle au cours duquel les maternelles feront des danses pour les plus grands et les enfants du CP au CM2 chanteront en français et en anglais.



Ce projet autour du monde sera l'occasion de travailler les différents domaines (littérature, écriture, géographie, arts, musique...) et de découvrir d'autres cultures.



Les élèves réalisent un carnet de voyage, individuel pour les élèves du CP au CM2, et pour les maternelles, c'est le carnet de voyage de notre mascotte, Mika, qui a été créé à plusieurs mains.

En fin de période, toute la classe réalisera des recettes issues du continent visité.

D'autres projets sont également prévus :

À partir du mois de décembre, le cycle piscine débutera au Spadium de Pontivy, comme chaque année.

Depuis septembre, les enfants ont commencé une correspondance avec une école située dans le Gard. C'est un projet motivant qui leur donne envie d'écrire.

Pour nous accompagner dans ce périple, cette année, une seconde maîtresse, Mme Bihouis, est arrivée en renfort à l'école, où un poste a été créé. Elle travaille avec les élèves de CE et CM, pendant que Mme Imbert a la charge des maternelles et CP.

La pandémie rend difficile la mise en place de projets, néanmoins, elle n'empêche pas l'école de conserver son fonctionnement : une classe flexible, où les élèves sont autonomes, avec une part des apprentissages faite à travers la manipulation, le travail en binôme, le tutorat et l'entraide, mais également le jeu. Cette organisation permet également d'inclure plus aisément des enfants à besoins particuliers et de différencier les apprentissages selon les besoins et les difficultés de chacun.

Malgré la covid, l'école des Quatre Saisons restera une école inclusive qui accueille et donne leur chance à tous les élèves.

N'hésitez pas à venir la visiter ! Mél : ec.0560633j@ac-rennes.fr Tél : 02.97.39.61.69



Décembre : vente de brioches de Noël artisanales
12 février : vente de crêpes maison
Mars : vente de biscuits secs
23 avril : rougail / saucisse maison à emporter
29 mai ou 5 juin : kermesse
Juin : vente de produits artisanaux pour l'apéritif et les pique-niques
1^{er} juillet : vente de glaces artisanales

L'Association des Parents de l'École des Quatre Saisons propose différentes activités (plutôt gourmandes) cette année pour aider au financement des activités scolaires des 26 enfants. Toutes nos ventes se font sur commande.

Toute l'année : collecte de papiers / journaux / magazines / catalogues / livres ; il faut les déposer à 16h15 à l'école le vendredi en période scolaire. **N'hésitez pas à contacter Pierrette au 06 58 74 86 06 pour toutes questions au sujet de nos animations.**

Nous remercions la municipalité pour son appui et serions heureux de vous compter parmi nos soutiens.
Le petit + : nous pouvons déposer vos commandes à domicile si besoin.

Stéphanie Duthil (Présidente) - Pierrette Bidon (Trésorière) & toute l'équipe

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le mois d'octobre à l'école St Joseph fut bien rempli... Les élèves ont pris leur rythme de travail et continue de grandir, d'apprendre et de développer leur curiosité.

Du côté des maternelles, c'est un atelier cuisine qui a été mis en place, une soupe d'automne avec les légumes de saison.

Pour les plus grands, c'est un défi physique qui les attendait avec la traditionnelle course des 5 kms entre Pont Lenvos et Auquignan (par le halage).

Les mois de novembre et décembre ont été axés sur le sport collectif avec des interventions d'encadrants diplômés pour proposer plusieurs séances de basket-ball et de handball.

Le mois de janvier et février mettra l'accent sur les sports individuels : karaté et golf.



Dans le cadre des activités de sensibilisation des enfants au devoir de mémoire, le Directeur de l'École Saint Joseph a confié à Madame Jehanno la tâche d'inscrire une classe (CM2-CM1-CE2) au concours « Les petits artistes de la mémoire » organisé par les services de l'Office Nationale des Anciens Combattant (ONAC).

L'objectif du concours est de faire réaliser aux élèves des classes participantes une "œuvre mémorielle", qui peut s'inspirer d'un carnet de guerre artistique, alliant expression littéraire. Celle-ci doit traduire le travail d'appropriation de l'héritage contemporain de la Grande Guerre par les élèves.



Les précautions sanitaires en vigueur ne permettant pas de se rendre au monument aux Morts le 11 novembre, c'est le 10 novembre que les enfants sont venus s'imprégner du symbole de ce monument. Sur place ils ont salué la mémoire des enfants de la commune qui sont tombés pendant cette drôle de guerre. Chaque enfant a lu le nom d'un des leurs avant de les saluer par un « mort pour la France » collectif. Leur prestation s'est achevée par une minute de silence. Ils ont chanté à capella la Marseillaise avant que celle-ci ne retentisse en musique.



Ils vont maintenant écrire le parcours de Pierre Marie Josselin, poilu de 14/18 de la commune qu'ils ont choisi. Ils rechercheront dans leur environnement des anecdotes et pourront ainsi comparer le parcours de vie des enfants de Neulliac qui ont eu à connaître les affres de cette terrible guerre meurtrière.

Pour constituer leur dossier afin de participer honorablement à ce concours national, « Les petits Artistes de la Mémoire » seraient heureux que les Neulliacois puissent leur faire parvenir tout objet ou témoignage ayant trait à cette guerre. Ils vous en remercient.

Mél : eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh

Tél : 02.97.38.50.76



Afin d'apporter un petit « plus » aux enfants des deux écoles pour les fêtes de fin d'année et sachant que les arbres de Noël sont annulés en raison de la crise sanitaire, **la commission « enfance jeunesse » va offrir un ticket de cinéma aux enfants scolarisés sur la commune.** Ils ont été remis le lundi 30 novembre à Véronique BLANDEL, 1^{ère} Adjointe par Benoît ROUÉ, gérant du cinéma « Le Rex » et seront distribués aux enfants la semaine avant les vacances, leur date de validité est fixée au 28/02/2021 et pourra être repoussée si besoin.

Pour mémoire, la commune verse également un montant de 12 € par enfant pour Noël. C'est également l'occasion de soutenir le cinéma en cette période d'incertitude.

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

Il n'y a malheureusement pas de nouvelles à donner pour le comité des fêtes cette année car nous n'avons pas réalisé une seule manifestation. L'espoir d'un vaccin nous apportera peut être la possibilité de nous remettre en route au moins pour la journée du don en novembre 2021.

La soirée spectacle envisagée début avril a très peu de chance de voir le jour avant 2022. La pandémie nous a brisé nos liens sociaux si nécessaires, le comité s'engage à essayer d'en renouer un maximum dès que possible.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et n'oubliez pas, le 25 décembre, c'est Noël.

Gros bisous à toutes les Neulliacaises et tous les Neulliacois en attendant de se revoir en chair et en os.

Benoît Rivalan, Secrétaire

NEULLI'ACTES EN SCÈNE



Cette année, fort perturbée, ne nous a pas permis de donner les représentations prévues en mars dernier. Cependant, grâce à tous nos comédiens fortement motivés, incluant pour la toute première fois ceux de l'atelier théâtre du GEM (Pas-Sage) de Pontivy, atelier créé bénévolement par nos soins, nous avons eu le plaisir de vous présenter un spectacle les 10 et 11 octobre.

Un grand MERCI à tous ceux qui sont venus nous applaudir, malgré les contraintes. Ce fut un succès. Surpris par la qualité du travail accompli par tous. La jauge des spectateurs étant réduite à 50 par représentation, nous tenons à nous excuser auprès des personnes qui n'avaient pas réservé et que nous avons dû refuser.

Après ces représentations, nous avons repris les répétitions de notre pièce. Le re-confinement a stoppé net notre activité. Nous avons donc décidé, afin de protéger l'ensemble de nos comédiens et leur famille, de suspendre l'activité théâtre pour le moment.

Nous reprendrons dès que les choses s'arrangeront... nous espérons assez rapidement. Nous vous tiendrons informés par la presse. Prenez soin de vous et de vos proches. À très bientôt.

Dominique et Véronique DUBOIS

LES AMIS DE CARMÈS

Fermée depuis deux ans pour travaux, la chapelle a enfin pu rouvrir au public cet été. Faisant à nouveau partie du circuit de l'art dans les chapelles, dans la catégorie "chapelles et églises remarquables », ce sont 1736 visiteurs qui se sont succédés entre le 18 juillet et le 31 août. Outre le circuit de l'art dans les chapelles, beaucoup de randonneurs viennent aussi à vélo depuis le halage. Lors des journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre, 168 visiteurs ont été accueillis par les bénévoles de l'association. Merci plus particulièrement à Éliane Fraboulet et Émile le Cunff pour la qualité de leurs commentaires.

Le traditionnel pardon s'est déroulé le 16 août, en présence d'une centaine de pèlerins. La grand-messe fut célébrée une dernière fois par le père Antoine de Roëck avant son départ pour Lorient avec les Pères Olivier Lorne et Jean-François Audrain. L'apéritif a été servi sous le soleil, mais il n'y a eu ni repas ni fête profane cette année en raison de la pandémie. Seuls les bénévoles ont pu se retrouver pour un repas convivial. Espérons que l'été 2021 sera plus propice. Le pardon se déroulera le dimanche 22 août 2021.





PAROISSE DE NEULLIAC

L'équipe des prêtres (Les Pères Jean-François Audrain, Antoine De Roeck, Olivier Lorne) de l'ensemble paroissial pontivyen sont partis vers une autre mission dans le pays de Lorient.

Ils sont remplacés depuis le mois de septembre par 3 autres prêtres : les Pères Thomas Weber, Xavier Laporte-Weywada et Jean Reynold Bonhomme. Nous avons la chance d'avoir des prêtres jeunes. Thomas est le curé. Xavier est plus spécialement affecté à la paroisse de Neulliac ainsi qu'à celle de Kergrist. Jean Reynold est orienté vers Le Sourn et Saint Thuriau. Nous leur souhaitons un bon séjour dans notre ensemble paroissial à 5 églises : Neulliac, Kergrist, Saint Thuriau, Le Sourn et Pontivy.

Les nouveaux prêtres de l'ensemble paroissial.



Jean Reynold Bonhomme (à gauche)
Thomas Weber (au centre)
Xavier Laporte-Weywada (à droite)

Les horaires des messes n'ont pas changé : 1^{er} et 3^{ème} dimanches de mois à 11h00 à l'église de Neulliac. Les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches à Kergrist. Tous les dimanches à 9h30 et 11h00 et tous les samedis à 18h00 à Pontivy. Il est possible de contacter ces prêtres à l'issue des cérémonies. De même que vous pouvez y rencontrer les responsables de la paroisse.

Durant la période de confinement, les cérémonies sont suspendues sauf pour les obsèques dans une limite de 30 personnes en appliquant les règles sanitaires en vigueur. Durant cette restriction, les prêtres restent cependant à votre disposition pour un entretien, un échange, une visite, une aide, en appelant le presbytère de Pontivy. Tél : **02 97 25 02 53**. Une permanence est à la disposition des paroissiens, au presbytère de Pontivy aux heures ouvrables de la semaine. N'hésitez pas à les contacter.

Téléphone personnel du **Père Xavier Laporte : 06 09 95 86 31**

Correspondant de la paroisse de Neulliac, **Gilbert DIABAT : 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65**

SECTION UNC NEULLIAC

Pour l'UNC, 2020 aura été une année blanche. Il nous aura fallu édulcorer la cérémonie du 8 mai, merci cependant aux deux porte-drapeaux qui sont venus au monument, où nous n'étions que 6 personnes.

Toujours en raison des risques sanitaires, nous avons dû annuler le 18 juin, il n'aurait pas été raisonnable d'amener au monument, plus de 40 enfants, (ceux de Kergrist devaient nous y rejoindre), et n'oublions pas que la majorité de nos adhérents sont des personnes qui ont dépassé 65 ans.

À Guerlogoden, nous n'avions pas la maîtrise de l'événement, pris en main par l'ONAC, nous n'en avons été informé que tardivement. Ce fut cependant une belle cérémonie.

Nous espérions un 11 novembre plus emprunt de solennité, hélas, la Covid revenait en force, et nous avons dû tout revoir, la Présidente refusant d'engager la responsabilité de l'UNC et la sienne pour organiser une commémoration semblable aux autres années.



Notre secrétaire de santé fragile a dû interrompre ses activités professionnelles, aussi longtemps que durera le fléau, de fait, elle n'a pu être disponible pour des commémorations. Comme il faut quand même bien avancer, nous avons proposé à Catherine Le Guellaut, le poste de secrétaire, poste qu'elle a accepté. Nous la remercions.

À toutes et tous, l'UNC souhaite une bonne fin d'année, et donne rendez-vous, si tout va bien, le 30 janvier, salle Émeraude pour l'assemblée générale.

LES AMIS DE SAINT SAMSON



Dès l'assouplissement du confinement le 1^{er} mai, la levée progressive des mesures de restriction augurait d'un renouveau de la vie sociale. Les Amis de la chapelle ont profité de cette fenêtre pour reprendre leurs activités à l'entretien du site et envisager le jour du pardon comme un jour béni pour se retrouver. La décision de maintenir le pardon à sa date habituelle a donc été décidée. Les Amis de la chapelle se sont mis à l'œuvre pour organiser un pardon, tronqué certes, mais existant.

Le dimanche 26 juillet, quelle ne fut pas leur récompense ! Les fidèles ont bravé et honoré de leur présence ce pardon atypique... puisque célébré en plein air auprès des fontaines ! Belle récompense pour les Amis que le président n'a pas manqué de souligner.

Un pardon atypique certes, mais oh combien empreint de recueillement et tristesse.

Une célébration particulièrement émouvante et parfaitement conduite par le Père Olivier et le Padre Bruno et l'équipe d'animation d'Yvette. Elle s'est achevée par un poignant hommage de Kathryn à Charles qui a nous quitté en début de cette année. L'émotion était palpable... mais la vie doit continuer !

Le prêtre a ensuite béni l'eau des fontaines, élément de la vie, avant de faire allumer le feu de joie réparateur des discordes de l'année écoulée.



Le retour en procession vers la chapelle terminé, la partie profane a commencé. La distanciation imaginée par les Amis n'a pas résisté et c'est tous ensemble que nous avons levé le verre à Saint Samson bien sûr, mais aussi à la fin du confinement !

Le repas réservé aux organisateurs a été l'occasion de fêter Yvette, Amie de la chapelle de longue date, chargée de l'organisation de la partie religieuse et animatrice de la messe. Le Président lui a présenté le gâteau anniversaire offert par l'association pour cette année supplémentaire qu'elle engrange sans perdre de sa vitalité ! Un diplôme de reconnaissance lui a été remis par le Président pour ses actions et son dévouement à cette chapelle depuis tant d'années.

Bien leur en a pris d'oser ce pardon, car la triste réalité est là... la liberté accordée ou les abus de cette liberté accordée, ont montré que le virus que l'on croyait éradiqué est toujours là. En conséquence de quoi les projets pour les animations de Noël sont définitivement annulés. Les Amis reprendront leurs activités lorsque, cette fois, la pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Ce pardon osé n'aura été qu'une éclaircie positive dans l'année 2020. Le départ de notre Ami Charles a laissé des blessures indélébiles. Kathryn, pourtant si attachée à ce lieu qu'ils affectionnaient, s'est résignée à le quitter pour rejoindre sa famille et être auprès du lieu de repos de Charles.

Merci à eux pour leur attachement à la Chapelle et à toutes les actions qu'ils ont réalisées au sein de l'association des « AMIS DE LA CHAPELLE DE SAINT SAMSON » dont Charles était le Vice-Président.

Dans l'attente de jours meilleurs en 2021, remettons nous à Saint Samson. Soyons prudents et les Amis de la Chapelle vous souhaitent les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Composition du Bureau :

- | | |
|--|---|
| - Président : Jean Marc Josselin | - Trésorière : Maryline Josselin |
| - Vice-Président : Jean Claude Cadoux | - Secrétaire : Jean Michel Dacquay |



AMICALE DES RETRAITÉS

L'Amicale des Retraités de Neulliac n'a pas échappé aux contraintes du confinement dû au coronavirus. Les activités ont été suspendues et le local fermé pour une fois. Plus de randonnées du lundi, plus de jeux du jeudi.

Une timide reprise des randonnées a eu lieu en juin et en septembre dans le respect de règles sanitaires. Cependant le nombre de participants a diminué de moitié car beaucoup ne souhaitent pas s'exposer au virus. D'autre part, les règles de distanciation portent préjudice à la convivialité.

Nous attendons des jours meilleurs qui espérons le ne tarderont pas trop. Il va de soi que l'Assemblée Générale habituellement fixée au mois de novembre est reportée à une date ultérieure.

Contacts du club de Neulliac :

- **Président :**

Jean Claude STEPHAN

Tél : 02 97 39 60 72 / 06 14 15 87 97

- **Secrétaire :**

Gilbert DIABAT

Tél : 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65

- **Trésorier :**

Emile LE CUNFF

Tél : 02 97 39 61 15 / 06 45 49 92 52

Les clubs de retraités

Les clubs de retraités ont été créés dans les années 1975 à 1980.

Il en existe dans toutes les communes de France, à quelques exceptions près.

Dans le Morbihan, nous en recensons 245.

Parmi eux, 137 adhèrent au CLARPA 56, soit 11 740 retraités.

L'Amicale des Retraités de Neulliac, créée en 1979, adhère au CLARPA 56. Le nombre d'adhérents actuels avoisine 120.

Le CLARPA 56

Des services pour les clubs de retraités du Morbihan :

- un soutien permanent pour les dirigeants bénévoles (formation, information, renseignements)

- des échanges entre associations

- des tarifs réduits pour les associations (assurance, SACEM)

- des tarifs réduits pour les adhérents

- des spectacles, des sorties

Le CLARPA, c'est aussi des services pour les personnes âgées fragiles (aide à domicile, domicile partagé). Le domicile partagé de Neulliac en dépend.

AGENDA 1^{er} SEMESTRE 2021

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les associations ne peuvent pas prévoir comme en temps normal les événements à venir. Le calendrier sera actualisé régulièrement sur le site de la commune www.neulliac.fr.

N'hésitez pas à nous communiquer vos festivités par mail : adjoints.neulliac@orange.fr.

Samedi 30 janvier : Assemblée générale section UNC

Vendredi 12 février : Vente de crêpes maison (APE école publique)

Vendredi 23 avril : Vente de rougail/saucisse maison (APE école publique)

Samedi 29 mai ou 5 juin : Kermesse (APE école publique)

Jeudi 1er juillet : Vente de glaces artisanales (APE école publique)

Dimanche 22 août : Pardon de Notre Dame de Carmès

Vie pratique

LES RECETTES DE SÉBASTIEN



GOULASH



TARTE TATIN

Ingrédients pour 8 personnes :

1 600 g de sauté de bœuf - 200 g d'oignons émincés - 20 g de paprika - 60 g de farine - 40 g de concentré de tomates - 4 gousses d'ail - 1,50 L de fond de veau

Préparation :

Faire rissoler la viande. Ajouter les oignons émincés et laisser suer à feu doux.

Dégraisser, ajouter le paprika et saupoudrer de farine. Mélanger et laisser cuire 2 à 3 minutes. Mouiller avec le fond de veau.

Ajouter le concentré de tomates puis l'ail. Assaisonner puis cuire le goulash pendant 2h à 2h30 à couvert suivant la qualité de la viande.

Vérifier la réduction de la sauce pendant la cuisson si nécessaire. Rajouter du fond.

Fin de cuisson quand les morceaux de viande s'écrasent sous les doigts. Vérifier l'assaisonnement.

Servir avec pommes de terre, riz, poêlée de légumes.

Ingrédients :

100 g de beurre - 100 g de sucre - 8 à 10 pommes - 1 pâte brisée

Préparation :

Éplucher les pommes. Couper les en deux et enlever le centre de chaque pomme.

Dans un plat rond et au bord haut, faire un caramel. Fondre le beurre, ajouter le sucre en pluie et faire colorer d'une couleur brun clair.

Ajouter les pommes bien rangées. Cuire à feux doux 10 minutes.

Ajouter hors du feu la pâte brisée. Mettre au four à 190 degrés pendant 15 à 20 minutes.

Laisser refroidir 10 minutes et ensuite retourner la tarte.

Astuce gourmande :

Servir la tarte tiède avec une boule de glace vanille et une pointe de chantilly.



**Bonne
dégustation !**



CRÊPERIE LE KERENTRÉE



**Marie-Annick LE ROCH (à gauche)
et Myriam BIEUZEN (à droite)**

**Commandes à emporter ou
dégustation sur place, pensez à
réserver au 02 97 39 66 30.**

Je fais des crêpes depuis l'âge de 19 ans ! J'ai commencé dans un local aménagé dans le garage familial à Cléguérec. J'ai eu l'opportunité d'acheter en mai 1994 l'ancien commerce de Francine et Marcel Potier à Neulliac où j'ai continué les crêpes à emporter, les livraisons dans les magasins et j'ai proposé aussi de la dégustation sur place de crêpes traditionnelles dans une ambiance simple et familiale, du mardi au samedi.

Ce début d'année 2020 a été marqué par les travaux dans la rue de Kérentrée qui ne sont pas achevés et l'apparition d'une maladie, la Covid-19 contraignant les autorités à prendre des mesures draconiennes pour endiguer la propagation du virus. Le 14 mars, j'ai appris le confinement avec des clients qui dinaient ! J'ai fermé la crêperie le soir même jusqu'au 11 mai puis j'ai eu l'autorisation d'ouvrir la partie restauration le 2 juin avec quelques appréhensions quant au respect des règles sanitaires à appliquer et le retour éventuel de la clientèle après cette pause forcée.

La période estivale s'est bien passée, il y a eu un ralentissement de la fréquentation en octobre puis la fermeture des commerces « non essentiels » à partir du 30 octobre. Cette fois-ci, j'ai décidé de continuer la fabrication des crêpes à emporter du mardi au vendredi, en attendant des jours meilleurs...

Myriam Bieuzen, crêpière à Neulliac

ARTDÉCOPHIL



Je vous présente mon activité artisanale "découpe sur fer" pour l'intérieur et l'extérieur, dont voici quelques réalisations.

Je fabrique : des tables, des objets de décoration, des claustras et toute autre création personnalisée dans mon atelier à mon domicile.

Je serai présent sur le marché de Noël de Pontivy : je vous attends pour vous présenter mes réalisations. Vous pouvez me suivre sur Facebook « Artdecophil » et m'envoyer vos demandes et modèles par mail.



**ARTDÉCOPHIL
Philippe LE BOLLAN
phillebollan@orange.fr
06 86 57 42 00**



ça déborde ?

Avez-vous écrasé vos emballages ?

Pourquoi faire ?

Gagner de la place dans votre sac jaune

- Pour économiser les sacs jaunes (ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable)
- Pour éviter d'avoir à le sortir trop souvent

Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue

- Pour éviter qu'il ne déborde
- Pour maintenir le service accessible à tous

1 sac jaune rempli d'emballages écrasés équivaut à 3 sacs jaunes remplis d'emballage non écrasés

Comment faire ?

Les bouteilles plastiques



Les briques alimentaires



Les boîtes de conserve



Les cartons



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS...

Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06



MÉMO Tri



EMBALLAGES

Plastiques,
boîtes métalliques,
briques, cartons.



PAPIERS

Journaux,
magazines,
prospectus,
papier.



VERRES

Bouteilles, bocaux, pots.



COMPOSTAGE

Déchets verts
Déchets de cuisine
(restes, marc de café,
coquilles d'œufs,
épluchures, ...)



TEXTILES

Vêtements
Chaussures par paire
Linge de maison
Maroquinerie



...

AUTRES DÉCHETS

NON RECYCLABLES



Déchèteries

ACCÈS AUX PROFESSIONNELS
Interdit le week-end, dépôt payants
et limités à 5 m³ de déchets verts,
à 2m³ de tout-venants et 2m³ de gravat/jour

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	
9H30 / 12H	Kerponner Bréhan	Kerponner	Kerponner Bréhan Cléguérec	Kerponner Gueltas	Kerponner		Fermeture : DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
du 1er oct. au 31 mars HIVER 14H / 17H	Kerponner Cléguérec Gueltas Noyal-Pontivy Pontivy Réguliny	Kerponner	Kerponner Cléguérec Noyal-Pontivy Pontivy Réguliny	Kerponner Gueltas	Kerponner Noyal-Pontivy	Toutes les déchèteries	
du 1er avril au 30 sept. ÉTÉ 14H / 18H30							

N'hésitez plus et adoptez ces gestes simples



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...

Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06

Bréhan Cléguérec Crédie Croasveec Gueltas Guern Kerlann Kergast Le Saut Malguénec Nerdac Noyal-Pontivy Pleugriffet Pontivy Radenac Réguliny Rohan Saint-Aignan Saint-Connec Saint-Génard Saint-Gérémy Saint-Thuriaz Sainte-Ingite Ségivy Sillar



Impression : Copyplan (Pontivy) - Tirage : 680 exemplaires